DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Luxembourg, le 24 novembre 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie:

« Le 8 mars 2016, le député Edy Mertens a posé une question parlementaire au sujet d'une éventuelle fermeture des bureaux de poste de Troisvierges, de Hosingen et de Clervaux. Dans sa réponse du 11 avril 2016, Monsieur le Ministre de l'Economie a affirmé que « A ce jour, aucune autre décision quant à la future évolution du réseau de vente n'a été prise. »

Or, le quotidien « Tageblatt » affirme dans son édition d'aujourd'hui que les bureaux de poste de Troisvierges et de Clervaux fermeront bel et bien leurs portes d'ici peu. Sachant que le bureau de poste de Troisvierges n'a été ouvert que récemment et que des travaux de rénovation d'envergure ont eu lieu l'année dernière, cette information semble d'autant plus incompréhensible !

Voilà pourquoi, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Economie :

- *Monsieur le Ministre peut-il confirmer les affirmations du quotidien concernant la fermeture des bureaux de poste de Troisvierges et de Clervaux ?*
- *Dans l'affirmative, quand cette décision a-t-elle été prise ?*
- *Dans l'affirmative, quelles sont les raisons de la fermeture de ces bureaux ? Est-ce que leur fréquentation a été prise en compte dans la prise de décision?*
- *Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il nous informer pour quand ces fermetures sont prévues ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre très haute considération.

Edy MERTENS	André BAULER
Député	Député